

**CANADA**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée spéciale des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 21 avril 2010 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée pour avoir été convoquée lors de l'assemblée tenue le 6 avril 2010 afin de délibérer relativement au fonctionnement de l'organisation des terrains de jeux, saison 2010 et adoption du projet de règlement relatif au refinancement du règlement 33-2002.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

- **2499 – 2010** – **Règlement 93-2010** – Lecture et adoption;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que le projet de règlement **93-2010** intitulé « **Règlement d'emprunt pour payer les coûts de refinancement** » tel que lu à haute voix par le directeur général soit adopté et versé au livre des règlements de la Municipalité.

**ADOPTÉ**

- **2500 – 2010** – **Organisation des terrains de jeux** – Rémunération et organisation;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la politique en vigueur pour l'Organisation des terrains de jeux pour 2009 soit reportée pour 2010 et que les salaires y mentionnés soient ajustés selon les recommandations du Comité des loisirs.

**ADOPTÉ**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par la Conseillère Lisette Fréchette, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

**ADOPTÉ**

**Jacques Hémond, Maire**

**Michel Lecours, Directeur-général et  
secrétaire-trésorier**